SARL BIOSENTEC
48, Chemin des Palanques
31120 PORTET-SUR-GARONNE
RCS TOULOUSE SIREN 433 737 640

RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL A ASSOCIE UNIQUE BIOSENTEC EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE

BIOSENTEC
PREVU PAR L'ARTICLE L 224-3 ET L 223-43
Du code de Commerce

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui m'a été confiée, en application de l'article L 224-3 et article L 223-43 du Code de Commerce, par décision de l'associé unique en date du **1 Décembre 2023**, je vous présente mon rapport sur la transformation de votre société du statut de Société A Responsabilité Limitée en société par actions simplifiée prévu par l'article D 64-1 du décret du 23 mars 1967.

Mes contrôles afin d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social ont porté sur le bilan clos au 31/12/2022, dont le bilan est joint au présent rapport et sur le bilan clos au 31/12/2021, en s'assurant qu'il n'existe aucun élément significatif postérieur à la clôture de l'exercice pouvant remettre en cause la situation financière de l'entreprise.
J'ai effectué mes diligences dans le cadre d'un examen limité, complété de contrôles particuliers, conformément aux normes de la compagnie nationale des commissaires aux comptes.

BS

I ACTIVITE ECONOMIQUE

L'activité économique des derniers exercices peut se caractériser par les éléments suivants :

a) Chiffre d'affaires (en Euros) :

Exercice	C.A hors taxes	Dont export
31 Décembre 2022	1 974 469	206 649
31 Décembre 2021	1 565 699	206 834

b) Résultat d'exploitation avant impôts :

Exercice	Résultat d'explotation	
31 Décembre 2022	304 747	Bénéfice
31 Décembre 2021	228 058	Bénéfice

c) Résultat net :

Exercice	Résultat net après impôts	
31 Décembre 2022	333 998	Bénéfice
31 Décembre 2021	314 291	Bénéfice

35

L'objet social principal de l'entreprise est le suivant :

La fabrication de tous produits et prestations de services en bio ingénierie et biotechnologie et la commercialisation de tous produits s'y rapportant

SITUATION JURIDIQUE

Forme juridique :

Votre société a été immatriculée au Registre de Commerce de Toulouse le 13/12/2000. A ce jour le statut juridique est une de Société A Responsabilité Limitée à Associé Unique.
Le capital social est constitué de 1 080 parts de 100 € de valeur nominale, soit 108 000 euros.

La répartition des actions de la nouvelle structure reste identique.

Le siège social est situé au
48, Chemin des Palanques
31120 PORTET-SUR-GARONNE

4) SITUATION FINANCIERE

Au 31 Décembre 2022

- Les disponibilités s'élevaient à 638 085 euros.
- Le total des actifs circulants après dépréciation s'élevait à 1 564 310 euros (hors trésorerie)
- L'actif immobilisé net s'élevait à 215 670 euros, le fonds de clientèle étant valorisé seulement 12 196 euros.
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit 36 704 euros.
- Le total des dettes d'exploitation s'élevait à 125 915 euros
- Le total des autres dettes s'élevait à 101 692euros
- Les comptes courants d'associés s'élevaient à 171 935 euros.
- La situation nette s'élevait à la somme de 1 981 818 euros avant affectation des résultats de l'exercice.

BS

II SITUATION ACTIVE ET PASSIVE

A APPRECIATION DE LA VALEUR DES BIENS COMPOSANT L'ACTIF SOCIAL

a) Au niveau des immobilisations incorporelles

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles est potentiellement inférieure aux valeurs réelles.

b) Au niveau des immobilisations corporelles

Les valeurs nettes sont conformes aux valeurs minimales de ces biens

c) Au niveau des actifs circulants

Dans le cadre de mon examen limité je n'ai pas relevé de fait qui pourrait entraîner une modification substantielle de la valeur comptable.

d) Au niveau des capitaux propres

L'examen des capitaux propres ne soulève aucune observation particulière.

e) Au niveau des dettes

Les autres dettes n'appellent pas d'observations particulières

B APPRECIATION DES AVANTAGES PARTICULIERS EXISTANT DANS LA SARL BIOSENTEC.

Je n'ai pas relevé d'opérations ou de situations pouvant représenter un avantage particulier.
Notamment après l'analyse des nouveaux statuts.

C APPRECIATION DU FAIT QUE LE MONTANT DES CAPITAUX PROPRES EST AU MOINS EGAL AU CAPITAL SOCIAL

J'ai constaté :

- Que le capital de la SARL BIOSENTEC est actuellement de 108 000 euros ;
- Que la réserve légale s'élevait à 10 800 euros.
- Que les autres réserves s'élevaient à 1 529 020 euros.
- Que le résultat de l'exercice clos au 31/12/2022 faisait apparaître un bénéfice de 333 998 euros

BS

- Que la situation nette, telle qu'elle ressort des comptes, s'élève à 1 981 818 euros.
-

- **d APPRECIATION SUR LA SANTE FINANCIERE DE L'ENTREPRISE**

La situation financière de l'entreprise est parfaitement saine et donc ne remet pas en cause la faisabilité de l'opération de transformation.
La vérification des événements postérieurs à la date des comptes de clôture au 31/12/2022 ne fait apparaitre aucun élément remettant en cause cette situation financière.

III AUTRES CONDITIONS NECESSAIRES A LA TRANSFORMATION

Votre société comporte actuellement 1 associé.

La transformation de la société en Société par Actions Simplifiée unipersonnelle, ne sera effective, régulière et complète, qu'après le vote des résolutions suivantes :
- Décision de la transformation ;
- Adoption des nouveaux statuts.
- Nomination du président.

CONCLUSION

Conformément à la mission prévue par l'article L 224-3 du Code de Commerce, je vous présente mes conclusions sur la transformation de votre société en Société par Actions Simplifiée.
Mes contrôles, afin de vérifier que les capitaux propres sont au moins égaux au capital social, ont porté sur le bilan clos au 31 Décembre 2022. J'ai effectué mes diligences dans le cadre d'un examen limité, complété de contrôles particuliers, conformément aux normes de la profession.

- ***Qu'en conclusion la situation nette est supérieure au capital social***
- ***La situation financière est saine.***
- ***Conditions nécessaires à la réalisation de l'opération de transformation.***

Estimant avoir rempli ma mission, j'ai clos le présent rapport ce jour.

A Saint Jory le 18 Décembre 2023

Bernard SEGUIN
Commissaire à la Transformation

Bernard SEGUIN
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
32, Route Départementale 820
31790 SAINT-JORY
Tél. 05 62 72 06 52
Port. 06 88 07 23 21